

*Questions orales*

**M. le Président:** A l'ordre. Le député de Churchill a la parole.

\* \* \*

### LES ACCORDS FISCAUX ENTRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LES PROVINCES

#### LES POURPARLERS AVEC LA PROVINCE DE QUÉBEC

**M. Rod Murphy (Churchill):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Pendant la campagne électorale, le premier ministre a promis d'entamer sans retard de nouvelles négociations avec le Québec au sujet de la péréquation. A-t-il profité de sa rencontre d'hier pour amorcer l'affaire?

**L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, le député conviendra j'en suis sûr qu'il obtiendra de bien meilleurs résultats s'il pose sa question au premier ministre à son retour à la Chambre mardi.

**Mme Copps:** Démissionnez!

**Des voix:** Oh, oh!

#### LES CONSÉQUENCES DE L'EXPOSÉ ÉCONOMIQUE

**M. Rod Murphy (Churchill):** Monsieur le Président, on a beaucoup insisté sur le fait que le Manitoba et le Québec sont défavorisés par la formule de péréquation imposée à l'ensemble du Canada par le gouvernement libéral. La formule actuelle nuit à ces provinces. Le vice-premier ministre peut-il nous dire si, conformément à son désir de consulter les gouvernements provinciaux et de les tenir au courant, il fournira au gouvernement du Manitoba les renseignements que celui-ci a demandés au sujet des conséquences qu'aura sur l'économie le récent exposé économique...

**M. le Président:** Sauf tout le respect que je dois au député, je ne vois comment cette question peut découler de la première.

\* \* \*

[Français]

### LE BIEN-ÊTRE SOCIAL

#### L'ALLOCATION AUX VEUF ET AUX VEUVES ÂGÉS DE 60 À 64 ANS—L'EXCLUSION DES PERSONNES SEULES, DIVORCÉES OU SÉPARÉES

**M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie):** Monsieur le Président, je désire poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, concernant l'allocation au conjoint pour les veufs et les veuves.

Le ministre peut-il nous dire s'il est exact que 80,000 personnes du troisième âge, qui sont dans le besoin et âgées entre 60 et 64 ans, se verront privées de ce programme, simplement parce qu'elles sont célibataires, séparées ou divorcées?

[Traduction]

**L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le Président, j'ai déjà dit en répondant à

une autre question du député quels seraient les objectifs globaux des mesures que nous pourrions présenter à l'intention des veufs et des veuves âgés de 60 à 64 ans. Pour connaître les détails exacts de ces mesures, le député devra attendre qu'elle soient présentées.

[Français]

**M. Malépart:** Monsieur le Président, je désire poser une question supplémentaire. Le ministre ne peut pas invoquer le manque d'argent puisqu'il sait très bien que son gouvernement va récupérer 20 millions en prestations d'aide sociale. Ne croit-il pas qu'il serait préférable de demander au ministre des Finances d'investir 36 millions pour ces personnes-là plutôt que d'utiliser 36 millions pour changer les uniformes de nos soldats?

[Traduction]

**M. Epp (Provencher):** Monsieur le Président, je tiens à signaler au député que, contrairement au gouvernement antérieur qui...

**M. Nunziata:** Allons, accélérez!

**M. Epp (Provencher):** Je le ferais volontiers, mais vous ne me comprendriez pas.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. le Président:** A l'ordre.

**M. Gauthier:** C'est la quatrième fois aujourd'hui.

**M. le Président:** Même si c'est vendredi, je pense qu'il conviendrait, peu importe la façon dont on répond aux questions, que tous les députés écoutent avec un peu de dignité et de courtoisie. Je pense que ce serait la chose à faire.

**Des voix:** Bravo!

**M. Epp (Provencher):** Monsieur le Président, pour répondre à la question du député, je dois dire que la réforme des pensions et le rapport sur les mesures destinées aux personnes âgées reflètent une vision beaucoup plus globale et visent à déterminer ce que nous devrions faire non seulement pour améliorer les mesures sociales destinées aux personnes âgées, mais aussi pour préparer l'avenir. J'espère que le député collaborera avec nous à cet égard.

\* \* \*

### LA TÉLÉVISION

#### LES ANNONCES TENDANT À PROMOUVOIR LES JOUETS ET LES JEUX DE GUERRE

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Je suis persuadé qu'il sait qu'en cette période d'avant-Noël, les enfants sont bombardés par des annonces télévisées qui tendent à promouvoir les ventes de jouets de guerre, de jeux de guerre et d'autres produits reliés de près ou de loin à la violence. Or, à l'heure actuelle, la situation internationale est tendue et la guerre menace d'éclater un peu partout. Le ministre envisagera-t-il de prendre des mesures au sujet de cette publicité étant donné ses répercussions négatives sur les enfants?